

## CONSEIL PERSONNALISÉ QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

Bénéficiez d'un conseil personnalisé pour effectuer un état des lieux de votre entreprise en matière environnementale (éco-conception, économie circulaire, prévention des déchets, énergie, économie de la fonctionnalité ...), sécurité du travail et qualité.

 <b>PUBLIC CONCERNÉ</b>	Les entreprises du territoire de la CCI Hérault, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés.
 <b>OBJECTIFS</b>	Faire un état des lieux de la situation de votre entreprise en matière : <ul style="list-style-type: none"><li>- Environnementale (économie circulaire, économie de la fonctionnalité, éco-conception, déchets, eau, énergie, réglementation, financement de projets, labellisation, certification, relation avec les tiers....)</li><li>- Sécurité au travail (document unique d'évaluation des risques)</li><li>- Qualité</li></ul>
 <b>NATURE DE LA PRESTATION</b>	Le conseiller CCI visite votre entreprise et étudie au cours d'un entretien personnalisé avec le dirigeant : <ul style="list-style-type: none"><li>- Votre performance énergétique,</li><li>- Les voies de l'innovation environnementale (éco-conception, économie de la fonctionnalité, nouveau business model ...)</li><li>- La gestion de vos déchets</li><li>- Les financements possibles pour vos projets d'investissements liés à l'environnement, la sécurité...</li><li>- La réglementation relative à votre activité</li><li>- Votre situation quant à la législation à laquelle votre entreprise est soumise</li><li>- Mettre en place une démarche environnementale et faire reconnaître son engagement par un label officiel : <a href="#">EnVol et 123Environnement</a></li></ul>
 <b>COÛT</b>	Prestation gratuite
 <b>CONTACT</b>	Christophe FERNIQUE - Tél. 04 99 515 302 - <a href="mailto:c.fernique@herault.cci.fr">c.fernique@herault.cci.fr</a>